

Motion de soutien aux 3 collègues de Melle

AG Éducation Ile de France, à Paris le 22 mai 2020

En pleine crise sanitaire, alors que la réouverture des écoles et collèges posent de multiples problèmes (mise en place du protocole sanitaire, mise à disposition du matériel de protection dans les écoles et établissements, contaminations avérées ou suspectées de personnels dans la Vienne au collège de Chauvigny ou à l'école de Buxerolles...), les priorités du rectorat de Poitiers sont plus que stupéfiantes : ce vendredi 15 mai, les services du rectorat consacrent leurs efforts à une enquête administrative au lycée Desfontaines de Melle (Deux-Sèvres).

Cette enquête fait suite à la suspension conservatoire de 4 mois, notifiée les 10, 11 et 12 mars à trois collègues du lycée mobilisés lors de la passation des épreuves communes de contrôle continu (E3C) au mois de janvier, épreuves qui ont été perturbées dans plus de la moitié des lycées du territoire. Par ailleurs, cette enquête à charge, où l'administration est l'accusateur et l'enquêteur, se déroule à huis-clos dans un établissement fermé.

Nous, personnels mobilisés de l'AG Éducation Ile de France demandons l'abandon de l'enquête administrative et de toute procédure disciplinaire à l'encontre de nos collègues de Melle, la levée de la suspension conservatoire, et qu'aucune sanction - même déguisée - ne leur soit infligée, ainsi que pour toutes celles et tous ceux qui sont réprimés en France pour les mêmes raisons (Dole, Montauban, Cahors, Rodez, Clermont, Bordeaux, Carcassonne, Starsbourg, Paris...)